

AAPPMA DE VOIRON

Compte-rendu assemblée générale annuelle du 8 février 2026

Depuis l'année dernière, chaque année nous organisons notre assemblée générale dans une commune différente ; cette année c'est à la mairie de Saint Nicolas de Macherin à la salle du conseil municipal. Ce jour 17 personnes étaient présentes dans la salle.

Excusés : les maires de Vourey et Charnècles, Mr Bonnat et Mr Merle

Excusés membres du C.A: Jean-Pierre et Michel avec procuration pour le vote des bilans

Excusé : vice trésorier Harris Subasic

Remerciements

Merci aux personnes venues à notre assemblée générale annuelle

Nous remercions la communauté du pays voironnais, le département de l'Isère et la région Rhône-Alpes Auvergne. Merci aussi aux dépositaires qui nous vendent les cartes de pêche. Cette année nous allons compter un nouveau revendeur des cartes de pêche: le tabac presse de St Etienne de Crossey qui sera opérationnel le vendredi 13 février

Merci aux bénévoles de l'association qui ont travaillé un peu plus de 1200 heures

Bilan moral

2025 a été une année globalement satisfaisante car les rivières et étangs de notre secteur ont été alimentés en eau grâce aux précipitations de fin d'année.

Cette année, le prix des cartes de pêche ont augmenté au niveau départemental et national d'un euro; ceci est indépendant de notre volonté car leur prix est fixé par la fédération de pêche. La vente de cartes sur Voiron a baissée sur un an, le trésorier vous détaillera dans le bilan financier. La vente de cartes par internet a augmenté mais ne profite pas à l'AAPPMA voironnaise car les acheteurs sur le web ne précisent pas forcément, volontairement ou involontairement l'AAPPMA où ils pratiquent la pêche.

Nettoyage Ri d'Olon: son nettoyage a été réalisé sur les communes de Charnècles, St Cassien et Vourey afin de laisser à l'eau libre circulation, faciliter la reproduction naturelle de la faune sauvage et conserver la flore pour son équilibre naturel.

Nettoyage de la morge: il a été réalisé en collaboration avec les services techniques de Voiron et nos bénévoles. Ce fut un travail énorme sur la partie réserve du cinéma jusqu'à la limite aval de la réserve. Nous avons trouvé des cuillères et des lignes de fond, ce qui nous prouve qu'il y a eu du braconnage dans cette réserve.

Forums: nous avons participé aux forum des villes de Voiron, Charnècles, St Cassien et Chirens afin de nous faire connaître et recruter de nouveaux pêcheurs.

Fête de la pêche: perturbée par le va et vient lors de l'installation des stands des commerçants ; on a du « faire la police » comme le dit un de nos bénévoles. Le maire, J. Polat nous explique que c'est du d'une part à l'absence de l'agent pour les festivités et

d'autre part aux perturbations du chantier du Mail en juin dernier. Ceci ne devrait pas se produire en 2026 car mairies et AAPPMA vont travailler sur l'édition 2026.

Bilan moral approuvé à l'unanimité, personne contre et aucune personnes sans avis
Remarque dans la salle: les personnes comptant les espèces d'oiseaux ne respectent pas le milieu aquatique ce qui détériore les zones de fraie. Nous devons informer les associations et les organisme d'Etat . Ce problème existe depuis beaucoup d'années nous fait remarquer un pêcheur de la Valdaine.

Bilan financier

En 2025 nous avons vendu 610 cartes toutes catégories, c'est 12% de moins que l'année précédente. Nous sommes en dessous de la moyenne départementale Ce n'est pas satisfaisant pour l' AAPPMA de Voiron . Ceci engendre environ 800 euros de recettes manquantes. Après analyse , nous n'avons pas d'explications satisfaisantes sur cette régression. Il y a eu plus de cartes vendues par internet que chez nos revendeurs. Certaines cartes vendues à l'office de tourisme de Charavines ont été au profit de l' AAPPMA de Charavines pour une pratique de la pêche en rivière ou étang autour du lac ce qui ne fait pas encaisser la redevance pour l' AAPPMA de Voiron. Des conventions certainement oubliées ont été signées dans le passé avec les pêcheurs du voironnais. Notre président a rappelé à l'office du tourisme celle-ci.

Coté trésorerie au 31 décembre 2025 nous avons 1424 euros sur le compte bancaire et 11189 sur le livret A , ce qui fait un total de 12614 euros c'est légèrement moins qu' en fin d'année 2024 mais c'est correct. Notre situation est stable. Nous savons les raisons de cette régression : baisse de la vente des cartes tout en maintenant les dépenses indispensables. Notre but n'est pas de s'enrichir mais de pérenniser notre activité.

Coté dépenses 7400 euros de ré-empoissonnement c'est plus que 2024. Entretien domaine de pêche on a dépensé 1000 euros. L'équipement et l'entretien du matériel nous a coûté 1000 euros. Nous avons investi dans des barnums et calicots publicitaires ou banderoles ce qui nous a coûté 1000 euros.

Pour cette année nous devons rester vigilants sur nos dépenses. Il faut qu'on travaille sur la communication afin de nous améliorer.

Vote du bilan financier: adopté à l'unanimité ; personne contre , aucun sans avis.

Nouveau local

Fin 2025 nous avons déménagé de quelque mètres avec un local plus grand et en bon état . Nous remercions la Mairie de Voiron et Mr J Polat , le maire , pour ce nouveau local que nous trouvons magnifique. Un grand coup de chapeau à Pierre-Yves, Michel et Pierre qui ont beaucoup travaillé sur l'agencement du nouveau local même si beaucoup d'autres ont participé

Projets 2026

☐ Etang des Rivoirettes: nous devons réaliser des travaux pour assécher les berges en demandant de l'aide financière et technique à la région et au département.

☐ Bénévolat: comme toutes associations culturelles, sportives et de loisirs nous manquons de bénévoles. Il faut que l'on communique davantage pour en recruter et intéresser de nouveaux bénévoles.

☐ fonds financiers: il nous faut trouver en plus des subventions des fonds privés qui sont déductibles d'impôts pour les donateurs.

Vote des projets 2026: approuvé à l'unanimité, nul contre, nul sans avis

Mr Antoine Pesenti cette année quitte le conseil d'administration. Il exerçait la fonction de contrôleur aux comptes. Merci pour ses services.

Calendrier 2026

- vendredi 20 février : vente de cartes l'après-midi à Chirens au Clermont bar
- vendredi 27 février vente de cartes à bricorama Voiron
- samedi 7 mars: vente de diots avec frites et crozets à notre local 35 Bd d Rochereau
vente de cartes de pêche à notre local 35 Bd D Rochereau
- samedi 14 mars: ouverture pêche à la truite 1ère catégorie
- samedi 18 avril: journée truite à l'étang des Rivoirettes à St Etienne de Crossey
- samedi 25 avril: journée Junior Fishing Tour à l'étang des Rivoirettes à St Etienne de Crossey
- samedi 8 mai: fête de la nature à Voiron au jardin de ville
- dimanche 7 juin: fête de la pêche devant l'église St Bruno à Voiron
- samedi 21 juin: concours pêche à l'américaine étang des Rivoirettes Saint Et de Crossey
- début septembre: forums lieu et dates à définir
- dimanche 11 octobre: fermeture pêche à la truite 1ère catégorie
-
-

Etang du Bergureuil St Nicolas de Macherin

Freddy Rey, maire de St Nicolas de Macherin nous présente le projet sur cet étang: observatoire de la biodiversité qui débutera cette année pour les travaux pour une ouverture en 2027. Des sentiers ludiques et éducatifs pour expliquer la faune et la flore locale. Ce projet inclut l'activité pêche qui sera gérée par l'AAPPMA de Voiron.

Elections AAPPMA

Les élections pour les membres du bureau de l'AAPPMA seront organisées en 2026 , d'ici fin octobre . Les candidats à des postes de responsabilité peuvent déjà se faire connaître . Les modalités des élections seront communiquées par l'intermédiaire du site internet de l'AAPPMA (lespecheursduvoironnais.jimdofree.com) et accessibles à tous.

Le président :

Jean Louis Fleury

le secrétaire adjoint :

Julien Jourdain

le trésorier :

Daniel Lambert